



BULLETIN SUR LES NORMES 2011-10

Première édition de la norme CAN/ULC-S663-11

NORME SUR LES DISPOSITIFS DE CONFINEMENT DES DÉVERSEMENTS POUR LES RÉSERVOIRS DE STOCKAGE DE LIQUIDES INFLAMMABLES ET DE LIQUIDES COMBUSTIBLES HORS SOL

C'est avec plaisir qu'ULC annonce la publication de la première édition de la norme CAN/ULC-S663-11, Norme sur les dispositifs de confinement des déversements pour les réservoirs de stockage de liquides inflammables et de liquides combustibles hors sol. La présente norme remplace et annule l'autre document reconnu ULC/ORD-C142.19-94, Spill Containment Devices for Aboveground Flammable and Combustible Liquid Storage Tanks.

Cette première édition de la norme nationale du Canada a été élaborée par le groupe de travail mixte ULC sur les accessoires de canalisation des réservoirs et des membres des comités de Normes ULC sur les accessoires de tuyauterie pour liquides inflammables et combustibles et sur les réservoirs de stockage en acier stationnaires pour les liquides inflammables et combustibles. Elle a été approuvée officiellement par le comité des ULC sur les accessoires de tuyauterie pour liquides inflammables et combustibles, et elle porte la date de publication d'avril 2011.

La présente norme énonce les exigences minimales relatives à la construction et au rendement des dispositifs de confinement des déversements pour les réservoirs de stockage de liquides inflammables et de liquides combustibles hors sol. Le dispositif de confinement des déversements est conçu pour recueillir et confiner le produit déversé et assurer son évacuation. Le rejet dans l'environnement ne fait pas partie des moyens d'évacuation possibles.

Aux fins de la présente norme, les liquides inflammables et les liquides combustibles comprennent l'essence, le mazout, le kérosène et le carburant diesel, y compris l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E15) et le carburant diesel contenant jusqu'à 5 % de biodiesel (B5), comme ceux formulés conformément aux documents énumérés à l'article 1.1.1, sans toutefois s'y limiter.

L'installation, l'entretien et l'utilisation des dispositifs de confinement des déversements ne sont pas visés par la présente norme et doivent être conformes, sans toutefois s'y limiter, au Code national de prévention des incendies du Canada, au Code de recommandations techniques pour la protection de l'environnement applicable aux systèmes de stockage hors sol et souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés du CCME et aux règlements établis par l'autorité compétente concernée.

Il est possible de commander la norme CAN/ULC-S663-11 au coût de 151 \$ pour une copie électronique ou de 181,20 \$ pour une copie papier à partir du magasin en ligne ULC sur le site Web d'ULC (www.ulc.ca). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Tess Espejo par téléphone au numéro 416 757-5250, poste 61212 ou par courriel à l'adresse Theresa.Espejo@ca.ul.com.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

NORMES ULC

G. Rae Dulmage
Directeur, Service des normes, Bureau des relations gouvernementales et de réglementation
440, avenue Laurier Ouest Bureau 200
Ottawa (Ontario) K1R 7X6